



LE COMMERCE SUCCURSALISTE DE LA CHAUSSURE

Avec 40 % des parts de marché, la branche du Commerce succursaliste de la chaussure regroupe les entreprises leader de la distribution de la chaussure en France. Elle regroupe les enseignes dont l'activité principale est le commerce de détail de la chaussure qui exploitent au moins 5 magasins. Cependant, depuis plusieurs années, ces entreprises doivent faire face à la forte montée en puissance des enseignes du sport, de l'habillement ou encore des pure players qui investissent le marché de la chaussure. Ainsi, le développement de la professionnalisation et la montée en compétences des salariés est un enjeu fort qui permettra de maintenir la compétitivité des entreprises sur ce marché en tension.

A CE TITRE :

- > 2 CQPI ont été adoptés et adaptés aux spécificités de la branche en 2015 : Agent logistique et Vendeur conseil en magasin.
- > Certaines entreprises engagent des actions de formation spécifiques, notamment dans le cadre du projet national MutEco porté par le FPSPP.
- > La branche est engagée avec l'Etat dans un EDEC (Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences) qui soutient la dynamique emploi-formation des entreprises sur des axes forts de développement.

DONNÉES CLÉS



PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE :

La branche relève de la CCN n°3120 et est répertoriée sous le code NAF de l'INSEE 47.72A.

Les enseignes de la branche, dont la plupart sont représentées par la Fédération des Enseignes de la Chaussure, se répartissent en deux groupes :

- > les succursalistes boutiques (13 % du marché de la distribution de la chaussure), principalement implantés en centre-ville ou dans des centres commerciaux ;
- > les succursalistes Grandes Surfaces Spécialisées (GSS) (23 % du marché de la distribution de la chaussure), essentiellement installés en périphérie des centres urbains. Les frontières entre ces zones d'implantation tendent toutefois à s'estomper ces dernières années.

VOLET ÉCONOMIQUE

Les difficultés économiques du secteur perdurent. Le volume des ventes et le chiffre d'affaires connaissent une nouvelle baisse en 2016.

Évolution des ventes en chiffre d'affaires, à structures comparables



Néanmoins, on constate une augmentation de **12 %** des effectifs entre 2015 et 2016 due à l'arrivée dans la branche d'une grande enseigne.

Évolution des ventes en volume



La majorité des entreprises de la branche comptent moins de **50** salariés cependant, les entreprises de 200 salariés et plus emploient **86 %** des salariés de la branche.

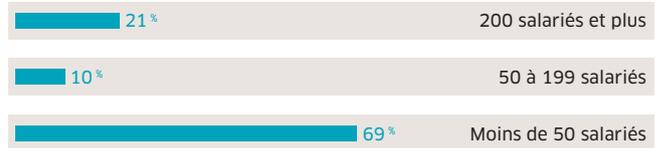


ÉTUDE DE LA CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE EN FRANCE

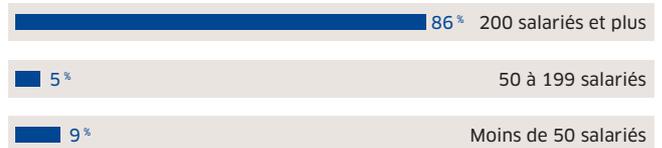
Découvrez les habitudes de consommation de 8 nationalités dans les enseignes de l'habillement, de la chaussure et des articles de sport et de loisirs.

Retrouvez l'étude complète et sa synthèse sur : <http://www.forco.org/Branche/EtudesEtDonneesDeBranche>

Répartition des entreprises selon leur taille



Répartition des effectifs selon la taille de l'entreprise



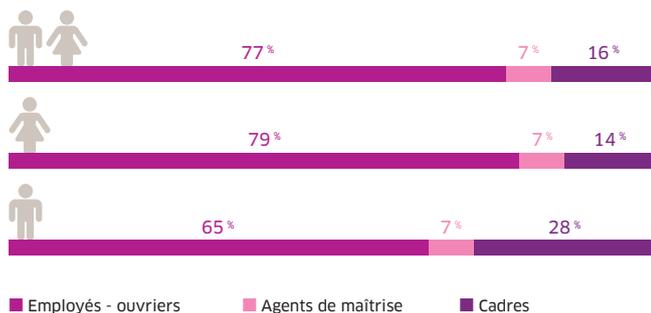
VOLET EMPLOI

► UNE BRANCHE TRÈS FÉMININE

La forte proportion de femmes, **84 %** en 2015, est stable depuis plusieurs années.

► PLUS DES ¾ DES SALARIÉS DE LA BRANCHE SONT DES EMPLOYÉS - OUVRIERS

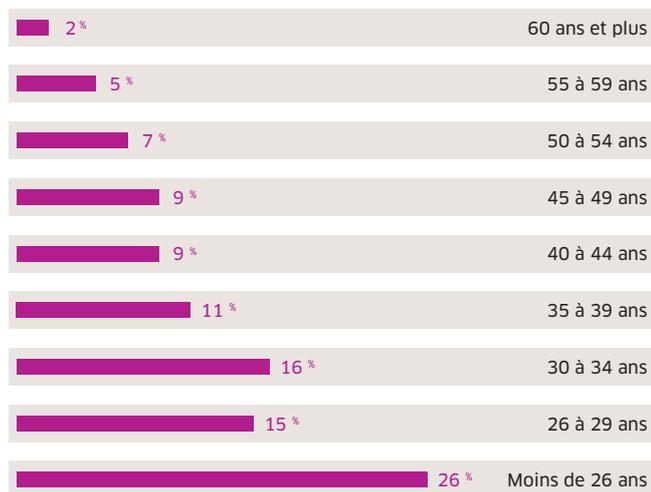
Répartition des salariés selon le statut professionnel et le sexe



► UNE POPULATION SALARIÉE ASSEZ JEUNE

Âge moyen : **34,7** ans.

Répartition des effectifs selon l'âge



► 10,6 ANS D'ANCIENNETÉ MOYENNE

58 % des salariés ont plus de 6 ans d'ancienneté dans leur entreprise.



ÉTUDE PROSPECTIVE

Afin de répondre aux nouveaux usages, une temporalité réduite, des clients multiformes, le magasin et les métiers doivent se réinventer.

La branche du Commerce succursaliste de la chaussure associée à celle des Grands magasins et Magasins populaires a mandaté l'Observatoire prospectif du commerce pour la réalisation d'une étude prospective sur les modèles de magasins à l'horizon 2022.

Retrouvez le site de l'étude prospective sur : www.lecommerceboug.com

► 82 % DES SALARIÉS SONT EN CDI ET 16 % EN CDD

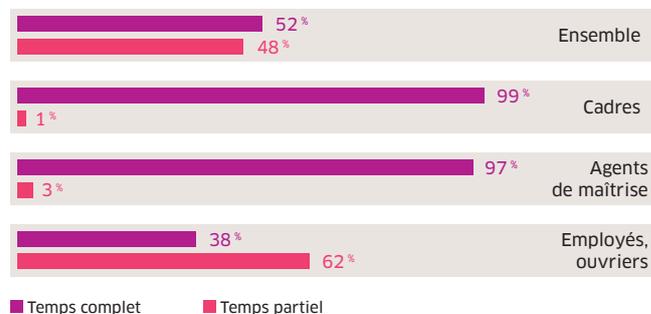
► 52 % DES SALARIÉS TRAVAILLENT À TEMPS COMPLET

Le temps partiel concerne davantage :

Les femmes **52 %** sont à temps partiel contre, **29 %** des hommes,

Les employés **62 %** sont à temps partiel contre, **3 %** des agents de maîtrise et **1 %** des cadres.

Répartition des temps de travail selon le statut professionnel





VOLET FORMATION (PRINCIPAUX DISPOSITIFS)

► LES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

302 contrats de professionnalisation ont été pris en charge en 2016 (+27 % par rapport à 2015).

Dans la branche, comme au niveau national, le nombre de contrats de professionnalisation enregistre une baisse.

72 % des bénéficiaires sont des femmes.

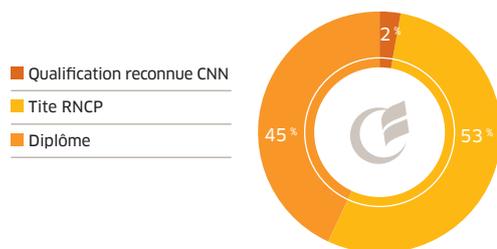
85 % ont moins de 26 ans.

83 % se déroulent dans des entreprises de 250 salariés et plus.

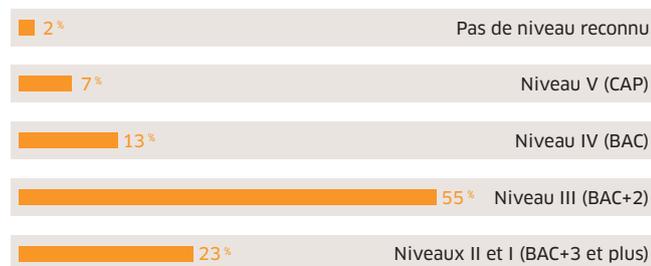
Principaux titres ou diplômes préparés :

- > BTS MUC (32 %),
- > Titre Manager d'univers marchand,
- > Titre Vendeur conseil en magasin.

Répartition des contrats selon la qualification visée



Répartition des contrats selon le niveau de qualification visée



► LES CONTRATS D'APPRENTISSAGE

368 contrats d'apprentissage ont débuté en 2016.

80 % visent un diplôme de niveau V, principalement le CAP
Employé de vente spécialisée Option B : produits d'équipement courant.

► LA PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION

260 bénéficiaires (+13 % par rapport à 2015).

64 % des bénéficiaires sont des femmes.

16 % ont moins de 26 ans et **25 %** ont 45 ans et plus.

53 % des bénéficiaires sont employés - ouvriers et **34 %** sont cadres.

Ces dispositifs visent principalement l'acquisition d'une certification inscrite à l'inventaire ou une qualification reconnue au sein de la convention collective nationale.

Principales thématiques de formation :

- > Hygiène et sécurité,
- > Management,
- > Commerce, vente.



2 CQPI ONT ÉTÉ ADOPTÉS PAR LA BRANCHE EN 2015

L'adaptation de ces CQPI permet de renforcer les qualifications des salariés de la branche.

- > Agent logistique,
- > Vendeur conseil en magasin.

Des premiers salariés ont obtenu leur qualification en fin d'année 2016.

► LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Pour la deuxième année de mise en œuvre, **166** formations ont été engagées dans le cadre du CPF, principalement des formations en langue ou en management.

► LE PLAN DE FORMATION*

109 bénéficiaires.

77 % des bénéficiaires sont des femmes.

50 % ont 45 ans et plus.

La très grande majorité des formations (**82 %**) concerne la vente.

* Nouveau périmètre suite à la réforme de mars 2014 : versements obligatoires à l'OPCA (0,1 % ou 0,2 % de la masse salariale pour les entreprises de moins de 300 salariés)



Sources : Enquête emploi formation auprès des entreprises, données 2016 - Copies de DADS d'entreprises au 31/12/2016 - Bases Forco 2016.